

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

PAUL MEYER
AMBASSADOR AND PERMANENT REPRESENTATIVE
TO THE UNITED NATIONS FOR DISARMAMENT

TO

THE THEMATIC MEETING OF THE FIRST COMMITTEE
AT THE SIXTIETH GENERAL ASSEMBLY SESSION
OF THE UNITED NATIONS

NEW YORK, 18 OCTOBER 2005

DÉCLARATION DE

PAUL MEYER
AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT
AUPRÈS DES NATIONS UNIES POUR LE DÉSARMEMENT

LORS DE

LA SESSION THÉMATIQUE DE LA PREMIÈRE COMMISSION
DE LA SOIXANTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 18 OCTOBRE 2005

The first rule of a good machine is that it performs well its intended task. Against this standard we have to acknowledge that the UN's disarmament machinery is failing and is in need of an overhaul. For many, this was highlighted by the absence in the Outcome Document of last month's UN Summit of any reference to non-proliferation and disarmament matters. This current 60th session of the First Committee provides an opportunity to discuss renewal of our global disarmament machinery. Two key multilateral disarmament bodies, the Conference on Disarmament (CD) and the United Nations Disarmament Commission (UNDC), are currently not functioning as intended. The former has been unable to agree upon a program of work, the latter on an agenda. Neither have in recent years undertaken the substantive work for which they are mandated and resourced. The First Committee is also less effective than it could be, notwithstanding ongoing efforts to enhance the value of its work. Canada as many other states would like to see "effective multilateralism" being practised by the UN organs associated with disarmament matters and in this light we need to promote a far better level of productivity than is currently the case.

Conference on Disarmament

The Conference on Disarmament (CD), established in 1979 as a multilateral disarmament negotiating forum of the international community, is a vital mechanism for advancing the multilateral disarmament agenda. The Conference's failure to adopt a program of work has not only inhibited the international community from advancing collective efforts to respond to serious threats to global peace and security, but has also contributed to the current crisis of confidence in the multilateral non-proliferation, arms control and disarmament arena. Like the UNDC, the CD is blocked by differences of national priorities that, unresolved, make impossible agreement on a comprehensive program of work. Whether one prefers to speak of "linkage" or "respect for the concerns of others", it has long been evident that in this consensus-based body an adoption of a program of work will require action on the following four issues: i) Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT), ii) nuclear disarmament, iii) the Prevention of an Arms Race in Outer Space (PAROS) and iv) negative security assurances.

Canada is concerned about the negative implications for our own and general security of the CD's nearly eight year deadlock in agreeing on a Programme of Work. Owing to the importance of the Conference's priority issues, unless the CD is able to embark on substantive work, we must retain the option of taking up its subject matter elsewhere. While we remain committed to a CD that is fulfilling its responsibilities, we will not resign ourselves to a dysfunctional CD. I would refer colleagues to the statement made by my Foreign Minister to the CD last March in this regard.

We have also taken note of the intentions of the next three CD Presidents for 2006 to pursue an initiative aimed at commencing a structured discussion of core issues within the CD that would be sustained throughout the year. We look forward to working with the Ambassadors of Poland, the ROK and Romania to advance their useful ideas, and we offer them our full support. We intend to work positively with all CD members to realize our common objective of an effective and relevant Conference on Disarmament.

United Nations Disarmament Commission (UNDC)

Created in June 1978 by the first special session of the General Assembly devoted to disarmament, the United Nations Disarmament Commission (UNDC) has shown the potential, over the years, to formulate consensus principles, guidelines and recommendations on a large number of subjects. When this deliberative body is able to work, its treatment of various problems in the field of disarmament can serve to guide multilateral efforts towards enhanced cooperation and more effective action. However, the potential value of this body has been lost in recent years, as its members have been unable or unwilling to reach agreement on an agenda. While awaiting agreement on a formal agenda, we wonder if the UNDC could not take up the file of UNSSOD IV, where decade long debate has failed to produce a common stance. In order to facilitate an eventual agreement on the convening of this IVth Special Session, it could be useful for the UNDC to do a stocktaking of what has been achieved and what remains to be done in realizing the goals set out by UNSSOD I and where the goals might be revised.

The First Committee of the United Nations General Assembly

This 60th session of the First Committee on Disarmament and International Security provides a timely opportunity to address the current crisis besetting our shared non-proliferation and disarmament regime. As the universal body dealing with non-proliferation and disarmament matters, the First Committee enables states who are not members of the CD or other restricted bodies to voice their views about the international security agenda. We think it is desirable that the First Committee continues to give democratic expression to the hopes and expectations of the UN membership in so far as disarmament and international security are concerned. We are encouraged by the progress to date in utilising this more political function of the First Committee and hope it will continue to be developed in the future.

Thank you.

La première qualité d'une bonne machine est de bien remplir la fonction à laquelle elle est destinée. Par rapport à cette norme, il faut reconnaître que le mécanisme onusien de désarmement est en panne et a besoin d'une remise en état. Pour beaucoup d'observateurs, c'est ce qu'a mis en évidence l'absence de toute mention des questions de non-prolifération et de désarmement dans le document issu du Sommet de l'ONU qui a eu lieu le mois dernier. Cette 60^e session de la Première Commission nous donne l'occasion de discuter de la relance de notre mécanisme mondial de désarmement. Deux grands organismes multilatéraux de désarmement, la Conférence du désarmement (CD) et la Commission du désarmement des Nations Unies (CDNU), ne fonctionnent pas comme prévu. La première n'a pu se mettre d'accord sur un programme de travail, et la seconde, sur un ordre du jour. Ni l'une ni l'autre n'effectue, depuis plusieurs années, le travail de fond qu'elle a reçu le mandat de réaliser, avec les ressources correspondantes. La Première Commission aussi est moins efficace qu'elle ne pourrait l'être, malgré les efforts en cours pour valoriser son travail. Le Canada, comme beaucoup d'autres États, voudrait voir les organes de l'ONU voués au désarmement pratiquer un « multilatéralisme efficace » et, à cet égard, il faut promouvoir un niveau de productivité beaucoup plus élevé que celui qui a cours actuellement.

La Conférence du désarmement

La Conférence du désarmement (CD), instituée en 1979 comme organe de négociation multilatérale de la communauté internationale en matière de désarmement, est un mécanisme vital pour la réalisation de l'ordre du jour multilatéral dans ce domaine. Le fait que la Conférence n'ait pas adopté de programme de travail n'empêche pas seulement la communauté internationale de faire progresser les efforts collectifs de réponse aux menaces graves pour la paix et la sécurité mondiales, mais encore, il contribue à la crise de confiance qui sévit actuellement dans l'arène multilatérale de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement. Comme la CDNU, la CD est bloquée par des différences de priorités nationales qui, tant qu'elles restent sans solution, rendent impossible tout accord sur un programme de travail général. Que l'on préfère parler de « couplage » ou de « respect pour les préoccupations des autres », il est évident depuis longtemps que dans cet organe fondé sur le consensus, l'adoption d'un programme de travail nécessitera une action dans les quatre dossiers suivants : i) Le Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT), ii) le désarmement nucléaire, iii) la prévention d'une course aux armements dans l'espace et iv) les assurances de sécurité négatives.

Le Canada s'inquiète des répercussions négatives, sur sa propre sécurité générale, de l'impasse dans laquelle la CD est enfermée depuis près de huit ans à propos de l'adoption d'un programme de travail. Vu l'importance des dossiers prioritaires de la Conférence, si celle-ci est incapable d'entreprendre des travaux de fond, nous devons réserver l'option d'aborder ce sujet ailleurs. Bien que nous demeurions attachés à une CD qui s'acquitterait de ses responsabilités, nous ne nous contenterons pas d'une CD dysfonctionnelle. Je rappelle au souvenir de mes collègues l'allocution prononcée à ce sujet par mon ministre des Affaires étrangères en mars dernier.

Nous avons aussi pris note de l'intention des trois prochains présidents de la CD pour 2006 de poursuivre une initiative visant à entreprendre un débat structuré sur les enjeux fondamentaux de la CD qui durerait toute l'année. Nous comptons collaborer avec les ambassadeurs de la Pologne, de la République de Corée et de la Roumanie pour faire valoir leurs idées utiles, et nous leur offrons tout notre appui. Nous avons l'intention de collaborer positivement avec tous les membres de la CD pour réaliser notre objectif commun, soit l'avènement d'une Conférence sur le désarmement efficace et pertinente.

La Commission du désarmement des Nations Unies (CDNU)

Créée en juin 1978 par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, la Commission du désarmement des Nations Unies (CDNU) s'est montrée apte, au fil des ans, à formuler par consensus des principes, des lignes directrices et des recommandations sur des sujets très divers. Lorsque cette assemblée délibérante pourra fonctionner, son traitement de divers problèmes dans le domaine du désarmement pourra servir à guider les efforts multilatéraux visant à intensifier la coopération et à produire une action plus efficace. Or, la valeur potentielle de cette assemblée s'est perdue ces dernières années, ses membres ne pouvant ou ne voulant pas se mettre d'accord sur un ordre du jour. En attendant cet accord sur un ordre du jour officiel, nous demandons si la CDNU ne pourrait pas se charger du dossier de la quatrième Session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, où dix années de débat n'ont pas pu déboucher sur une position commune. Pour faciliter un accord à terme sur la convocation de cette quatrième Session extraordinaire, il pourrait être utile que la CDNU fasse le bilan de ce qui a été accompli et de ce qui reste à faire pour réaliser les objectifs fixés par la première Session extraordinaire, et qu'elle relève les objectifs qui pourraient être révisés.

La Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies

Cette 60^e session de la Première Commission (désarmement et sécurité internationale) est une occasion opportune d'aborder la crise qui pèse actuellement sur notre régime commun de non-prolifération et de désarmement. En tant qu'organisme universel traitant les questions de non-prolifération et de désarmement, la Première Commission permet aux États non membres de la CD et des autres organismes à adhésion restreinte d'exprimer leurs points de vue sur l'ordre du jour de la sécurité internationale. Nous estimons qu'il est souhaitable que la Première Commission continue d'exprimer démocratiquement les espoirs et les attentes des membres de l'ONU en ce qui concerne le désarmement et la sécurité internationale. Nous sommes encouragés par les progrès réalisés jusqu'à maintenant dans l'utilisation de cette fonction plus politique de la Première Commission, et nous espérons qu'elle continuera de se développer dans l'avenir.